Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 69 (2005) **Heft**: 275-276

Rubrik: Mises en relief

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MISES EN RELIEF

La rubrique *Mises en relief*, introduite à côté de la *Tribune libre* et de la *Chronique* a pour vocation de créer un nouvel espace pour des réflexions ou discussions qui contiennent une large part d'implications méthodologiques. Elle entend dépasser en même temps le cadre binaire des articles et comptes rendus pour permettre des 'mises en relief' de sujets d'un intérêt général, sous des formes plus variées. Cette rubrique est inaugurée par la discussion engagée d'une édition récente, discussion qui dépasse le cadre d'un compte rendu (v. pour le même ouvrage p. ex. *Le Moyen âge* 110, 712 sq.) par sa volonté d'argumenter plus en détail les choix de méthode dans l'édition et l'interprétation des textes.

LE DUR MÉTIER D'ÉDITEUR: RÉFLEXIONS À PROPOS D'UNE VENGEANCE RAGUIDEL

La *Vengeance Raguidel* est un roman arthurien en octosyllabes conservé dans deux fragments, à savoir $B^{(1)}$, qui contient le passage correspondant à v3488-v3637⁽²⁾, et $C^{(3)}$, qui contient les 29 vers du début, dans un ms. complet, A, et dans un ms., M, où manque seulement la fin, correspondant à $VengRagR^{(4)}$ v6017-v6108. Nous avons en outre des extraits imprimés au $17^{\rm e}$ s. de ce qui semble un cinquième ms., *Borel*: voir en 4.1.

La parution de l'édition Roussineau (2004)⁽⁵⁾, *VengRagR*, fondée sur *M*, est l'occasion d'examiner quelques points de méthode. Le texte est naturellement bien lu: il avait fait l'objet de quatre éditions antérieures⁽⁶⁾, Hippeau (1862), *VengRagH*, et Friedwagner (1909), *VengRagF*, toutes deux fondées sur *A*, puisque *M* n'avait pas encore été découvert, Wilson (1967), *VengRagW*, fondée sur *M*, et Plouzeau (2002),

⁽¹⁾ Les sigles des manuscrits de VengRag sont élucidés après le texte.

⁽²⁾ Sur l'emploi de 'v' et d'autres codes, voir après le texte.

⁽³⁾ Sigle adopté dans VengRagR à la suite de VengRagW. Dans VengRagP, j'ai attribué le sigle L à ce ms., comme l'avait fait Friedwagner dans ZrP 39 (1917-1919), 584 note 1, en hommage à son découvreur, Artur Långfors.

⁽⁴⁾ Nos sigles d'imprimés sont ceux du *DEAF* <www.deaf-page.de/> pour les ouvrages et recueils collectifs, et ceux de la *RLiR* <http://perso.wanadoo.fr/andre.thibault/SLR.htm> pour les revues.

⁽⁵⁾ Gilles ROUSSINEAU, Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel. Édition critique*, Genève, Droz (Textes littéraires français, vol. 561), 2004, 493 pages.

⁽⁶⁾ Sans compter des mémoires inédits, comme celui de P. Y. Bévort et I. H. Pools, 1986, université d'Amsterdam (cf. *RLiR* 60 (1996), 399).

édition électronique⁽⁷⁾ fondée sur *M* avec présence de toutes les variantes sauf purement graphiques, que je siglerai *VengRagP*. G.R. a publié des milliers de pages, notamment de parties de *Perceforest*. Mais en prose. Je voudrais montrer qu'un texte en vers court, contenu dans peu de mss., autorise ou requiert des stratégies éditoriales différentes de celles qui avaient été mises en œuvre auparavant par G.R.: il sera question, explicitement ou implicitement, d'exhaustivité, de transparence, et de musique.

1. Présentation matérielle

Les spacieuses marges devraient être occupées par le rappel de la numérotation des vers de la sublime VengRagF, et de la foliotation non seulement de M mais aussi de $A^{(8)}$. Les très aérés bas de page devraient contenir non seulement les leçons rejetées de M, mais encore l'ensemble de la $varia\ lectio^{(9)}$ (or les variantes ABC – que j'appellerai Variantes – sont regroupées après le texte). Ces dispositions permettraient de vérifier, d'approfondir, et de raisonner en embrassant d'un coup d'œil les éléments de la tradition manuscrite communiqués par G.R.

2. Texte critique et texte original

Je vois dans l'exil des Variantes un reflet d'une tendance de G.R. à utiliser son texte critique comme s'il était *le* texte de *VengRag*, en omettant les enseignements de la *varia lectio*.

Cette tendance se réalise même par une non-prise en compte de leçons rejetées de *M* (qui figurent pourtant en bas de page).

Exemples. P. 83 est fourni un relevé (très lacunaire) d'instances de ce que G.R. considère comme une «réduction» de la diphtongue oi à i (ainsi, conissoit "connaissait" v1756⁽¹⁰⁾); on n'y trouve aucun mot où [i] serait dans une syllabe initiale, comme Pissons "poissons" v3633M: peut-être parce que la forme a été corrigée (explicitement) en Poissons; – on n'imputera pas au scribe porveïr [93] v2838°, produit d'une correction, qui plus est en rime⁽¹¹⁾; – est catalogué parmi les attestations d'une «construction directe du complément d'objet indirect ou de complément d'objet in

⁽⁷⁾ Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien (LFA) <www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/>.

⁽⁸⁾ Voir les remarques de May Plouzeau sur *HervisH* dans *RLaR* 99 (1995), 155-156.

⁽⁹⁾ Présentation très réalisable: je l'avais adoptée, sur papier, dans des états de mon édition bien antérieurs à *VengRagP* (2002).

⁽¹⁰⁾ Le point de départ de [i] n'est pas la diphtongue proposée: voir Pope (1966, 489).

⁽¹¹⁾ Voici le texte: Esgarder vont et porveïr Quel part li mur erent mains fort v2838-v2839; on lit asalir v2837°A et assallir v2837°M; porveïr est emprunté à A; il corrige porsalir, qui fait difficulté, mais porveïr pas moins: unique infinitif de ce type, il pourrait être dû à un copiste; le verbe à la rime v2838 a-t-il remplacé un mot régional qui gênât les Picards? Une note aurait été bienvenue.

jet second» [104]⁽¹²⁾ joster cel leceor v1327 de je fis trebucier el gaut Qatre des cevals pres a pres, Tant que jo ne trovoie mes Chevalier qui volist joster. Lors commencierent a crier: «Qui vielt joster cel leceor?». Mais cel corrige (explicitement) cil et le passage exige discussion. Ces vers sont une partie d'un discours où le Noir Chevalier raconte comment il s'est illustré dans un tournoi. Quel est le sujet de commencierent? Qui peut qualifier de leceor le Noir Chevalier, dont la conduite au tournoi a été exemplaire? Voilà deux questions que ne pose pas G.R. Je propose de garder le texte de M en ponctuant Lors commencierent a crier «Qui vielt joster?» cil leceor: les leceor seraient les hiraut du tournoi mentionnés dans A après le v1291 (voir les Variantes): du point de vue du Noir Chevalier, ces personnages ont été détestables: s'ils n'avaient pas crié «Qui vielt joster?», il serait demeuré vainqueur; par ailleurs, ces personnages étaient réputés pour leurs mauvaises manières: voir MeraugisF 215-227, la note à VengRagF 1302, et Maurice Delbouille dans BretTournD, LX-LXI. La leçon de A, <.i.> au lieu de cil de M, avait à juste titre arrêté Mathias Friedwagner [= M.F.]: voir la note de VengRagF 1339; - selon G.R., «on relève seulement deux cas d'absence d'élision {de -e final} de polysyllabes» [110]. En fait, pour compter «seulement deux cas» G.R. s'appuie (je suppose) sur son texte critique, mais les chiffres ont peu de sens: au lieu de Tant cevalce, tant a erré v548, qui a été corrigé d'après A, M porte Tant cevalcë et a erré, acceptable, au lieu de La ot maint chevalier feru Et grans cos de lance et d'espee v1260-v1261, qui ont été corrigés, M porte f. Tant cop de lancë et d'espee, intéressant (et A porte f. Grant cop de lance et de l'e.); au lieu de demande de Quels noveles? Que demande il? v3829 corrigé d'après A, on lit mandë dans M, grandement aussi bon; au lieu de Ma dame de Conois le tu? – Ma dame, oal v1962, corrigé d'après A, on lit Damë dans M, qui notons-le, a été conservé v1363 et est un terme d'adresse possible dans le contexte (cf. v1960).

La tendance à commenter le texte critique en oubliant de s'intéresser aux variantes est encore plus dommageable quand les leçons des autres mss. que M sont à prendre en compte: parce que le lecteur doit aller les pêcher loin du texte, et surtout, parce que parfois VengRagR omet de signaler des variantes non négligeables.

Illustrations du premier cas de figure. Nuit v5233° est dit altéré par l'auteur pour nuise [102]. Voici le cotexte: Sire, riens ne puet endurer Ki le corost ne qui li nuit! Guengasoains l'a issi duit. Mais l'auteur a chance d'avoir écrit ce qu'on lit v5233A: c. et li anuit, excellente leçon, et dont l'existence devrait être rappelée dans la note au v5233. Sur les échanges entre +anoiier et +nuire, consulter par exemple Claude Régnier, PriseOrabRI, note au v. 67 p. 312; – G.R. aurait dû aussi s'intéresser au texte de A avant d'affirmer que esjot v5742° est mis pour esjoie (qu'on attendrait assurément) par l'auteur [102]. Voici le cotexte: Et il {= Gauvain} la {la tête coupée d'un méchant} prent et dist: «Tenés!» Se li {à une jeune fille, qui attend cet objet} done. Et qant ele l'ot, Ne puet müer que ne s'esjot. La leçon du v5742A est n.

⁽¹²⁾ Ne pas épingler comme présentant cette construction [104] *Totes les autres* v216 «construit directement {qui} est complément de quites» [353] dans *Tos tans m'avés onor promise: Se vos de ceste m'escondites, Totes les autres vos claim quites!*, puisque *Totes les autres* est le complément d'objet direct de claim, et quites l'attribut de ce complément; l'absence de préposition devant vos (qui est un vos singulier de politesse) est normale (et corriger le Glossaire s.v. cuite).

l'en sot, d'où la correction de VengRagF, d'ailleurs suivie dans les Variantes, n. l'en lot; peut-être l'original portait-il n. s'en jot (subj. de +jöer); – atendé v1274° passé simple 1 (: gué) est noté comme remontant à l'auteur [20, 102] et dit «pour la rime» [361]; en fait, A suppose la forme atendié plus habituelle: au lieu de Qant je vi que li chevalier S'en aloient fuiant al gué, Et jo i ving, sis atendé v1272-v1274, A porte en effet: Quant je vi que li chevalier En aloient fuant au gué Et li lor estoient torsé De ço qu'il orent gaïngnié, Et je ving la, ses {non sis comme on lit dans les Variantes} atendié, ce qui donne une séquence narrative plus satisfaisante que dans M (cf. VengRagR v1267-v1283), dont le scribe a pu commettre un saut du même au même sur Et; – nous avons vu que G.R. relève «seulement deux cas d'absence d'élision {de -e final} de polysyllabes» [110]. Il les illustre ibid. par Tenoit la damë une gimple v1363 et Si avoit aiguë es fossés v1780. Mais au lieu de une v1363, A porte soie, qui élimine l'hiatus (avec il est vrai un fait de syntaxe qui arrête) et au lieu de Si avoit aiguë v1780, A porte Assés i ot eve, sans hiatus et meilleur pour le sens. Comment affirmer quoi que ce soit au sujet des pratiques de l'auteur?

Pour les exemples qui précèdent, le lecteur vigilant pourra pondérer les affirmations de G.R. quant à la langue du copiste ou de l'auteur en se reportant aux leçons de M rejetées d'une part, et d'autre part aux Variantes. En dépit des apparences, ce n'est pas un si mince effort, car jamais quasiment, en lisant l'Introduction ou les Notes, on ne peut deviner si un passage du texte critique (pris pour base des descriptions de langue) fait l'objet de variantes.

3. Contenu des Variantes

Mais il y a plus: il arrive que des leçons de poids ne soient pas répertoriées dans les Variantes, nous allons le voir.

À propos de Il menga d'un poon pevré Tant qu'il fu auques alasquié. Qant il en ot asés mangié [...] v750-v752, on lit que «Le s de flexion de alasquié manque vraisemblablement à cause de la rime avec pevré» [357] (remplacer pevré par mangié). La leçon de A, l'ot au lieu de fu v751, devrait être examinée avec attention et ne pas être omise des Variantes: contrairement à celle de M, elle ne suscite pas de problème de marque casuelle et nous interroge sur le sens de alasquié; - Mais mes cuers a si grant envie De li et tant {tant corrige qnt avec a suscrit de M} l'aim et desir Que me metés lés li morir Enfin se vos le m'escondites v5870-v5873 est commenté ainsi pour ses derniers vers: «'Finalement, faites-moi mourir auprès d'elle si vous me la refusez'. En ancien français, un verbe à l'impératif peut se trouver dans une proposition subordonnée, notamment une consécutive.» [405]. Comprendre metés comme un indicatif est bien plus naturel; or, A porte metrés, qui est omis des Variantes (de même que les leçons Car m. v5870A et v. m'en e. v5873A); - on lit que «A n'a conservé aucune occurrence de cette forme {el pour ele}» [97 note 243]; c'est faux puisqu'au lieu de Et va devant. Il sont entré v2110, A porte El vait avant si s., texte tout aussi bon, mais cette variante est omise(13); - selon G.R., l'auteur a écrit lui v5793° «au lieu de li» [102]. Voici le passage, qui décrit l'arrivée d'une jeune fille

⁽¹³⁾ Autre occurrence de *el* dans *A:* A celui qu'el volra {vendra dans *M*, corrigé explicitement) de nos v4486 est identique dans *A* à une graphie près, vaura.

avec son cortège: Un capelet soltil, legier, Ot en son cief [...]. Li rois Hue, qui cier l'avoit, A la pucele le tramist. Il fu ses oncles et le mist En son cief por l'amor de lui. Des vavasors furent li dui Plus viel et qui plus sage estoient Encoste li, qui le tenoient v5782-v5796. A raconte en substance la même chose, mais avec des variantes qui nous importent v5790A-v5793A et dont pour ces quatre vers G.R. ne communique que celle du v5790: Li rois Bueves, qui cier l'avoit, A la pucele le tramist. Ses oncles fu, ele le mist En son cief por l'amor de lui (j'ai transcrit A en reprenant la ponctuation de VengRagR). Ce roi Hue/Bueves, pas autrement connu au bataillon des textes arthuriens dépouillés par WestNames, est destiné à lester d'un peu d'histoire familiale la jeune fille du passage. Il n'est mentionné qu'ici dans l'ensemble de VengRagCorp. C'est dire que les rapports affectifs entre lui et la jeune fille, non détaillés, ne peuvent nous aider à choisir entre le texte de M «il lui mit le capelet sur la tête par amour pour elle» et celui de A «elle se mit le capelet sur la tête par amour pour lui», qui me paraît toutefois préférable. Précisons que ele v5792A peut remonter à l'auteur⁽¹⁴⁾ et que si l'on s'en défie, on admettra qu'il peut avoir été substitué à et el (voir n. 40). Comme je suis en mesure d'affirmer que lui cas régime féminin dit tonique n'est attesté nulle part ailleurs pour l'auteur dans VengRagCorp qu'au v5793° de VengRagR, on n'a pas de raison irréfutable de croire que cette forme remonte ici à l'auteur «pour la rime» [404]; - dans Mais au joster ens el venir Le feri si Guengasoains Que de la lance dusque as mains Le feri parmi le mamele v5010-v5013, la répétition de feri donne un texte assez lâche; réfléchir au texte de A, qui porte pour ce passage les variantes suivantes (autres que purement graphiques): j. en son (<enson> dans le ms.) v. Le f. et aprés l'enpains {sic} De la lance que dusqu'as m. Le ms. A est perturbé, mais l'enpains pourrait porter une trace remontant à l'original, et il eût convenu de noter les leçons de A dans les Variantes.

On voit donc qu'ont été omises des variantes qui ne sont pas purement graphiques. Et surtout, dans des conditions telles qu'on ne peut jamais savoir si un passage connaît ou non des leçons divergeantes dans la tradition manuscrite, puisque le «Large choix» [331] des Variantes ne fait pas l'objet d'une énumération exhaustive des critères de sélection des exclues, qui ne paraissent pas fermes⁽¹⁵⁾. Celui qui souhaite s'informer sans pour autant remonter aux mss. doit donc recourir en permanence à VengRagF ou à VengRagP.

4. Constitution du corpus à explorer et méthodes d'investigation

Les rétentions d'information concernant la *varia lectio* et les exemples de confusion entre texte critique et texte original mis en lumière *supra* sections 2 et 3 m'ont amenée à m'interroger sur la nature du corpus de travail retenu par G.R. pour mener ses investigations et les méthodes utilisées par lui pour l'exploiter. Il n'en dit

⁽¹⁴⁾ Nous avons un certain nombre d'occurrences de *ele* sujet attesté par le mètre et où l'accord *MA* permet de croire que la forme remonte à l'auteur, par exemple v1250, v1259, v1370, v1400, etc.

⁽¹⁵⁾ Un exemple suffira: on lit *Sire, por Deu, laiés ester!* v33, ce qui donne dans les Variantes «D. laissiés e.» mais à *Fuiés de ci, laiés le moi!* v3417, rien dans les Variantes, alors que *A* porte encore *laissiés*, et même chose v3423, v3427, v3439, etc.

rien, alors que ces questions conditionnent la valeur du produit. Je formulerai quelques hypothèses ponctuelles, d'ailleurs en partie contradictoires.

Notons d'abord que le texte des Variantes est donné avec ponctuation moderne et corrections des fautes des codex⁽¹⁶⁾ (généralement signalées⁽¹⁷⁾), ce qui laisse croire que les Variantes remontent non aux mss., mais à une édition de ces mss. imprimée ou dactylographiée. Cette source devrait être décrite, et le processus d'élaboration qu'elle a subi explicité, parce qu'elle semble avoir servi de document de travail à G.R. et que le processus n'est pas sans danger.

Dans certains cas du moins. Ainsi, la note à en cel angarde v5209 souligne que le genre m. n'est pas signalé par Gdf, TL, DEAF et ajoute «On lit en un angarde dans A, avec le masculin également» [399]. C'est faux: A ne porte pas <un>, mais <.i.>, qui peut parfaitement correspondre à une dans ce ms., où VengRag est d'un seul scribe: par exemple, A porte <.i.> au lieu de une de a {A porte la préposition vers} une fenestre v325 (absent des Variantes) et au lieu de nule de en nule maniere v171: ici, on note que les Variantes portent «en une maniere» [332].

On a par ailleurs des occurrences qui supposent un travail fondé sur une préédition de M qui aurait transformé le ms. en en oubliant des particularités importantes (cf. infra 5.1.1).

En deuxième lieu, de nombreux indices laissent croire que G.R. pour lister certains morphèmes de son texte critique, -on, -ois, etc., a lancé l'automate électronique et sa fonction recherche, par ex. dans quelques accumulations machinales et sans portée pour déterminer la langue de l'auteur (rimes du même au même) [101, 102].

Mais inversement, c'est mon troisième point, des indices montrent que les Variantes n'ont pas été balayées électroniquement. Ce qui est étrange au 21^e siècle. Et fâcheux sur un point importantt: la place de A dans l'établissement d'un stemma.

4.1. Le ms. Borel, A, et la tradition manuscrite

Je vais le montrer par un développement sur le ms. Borel. G.R. compte, si on fait abstraction de la lacune finale de M, 128 vers de A qui ne figurent pas dans M et dont 14 seulement ont été rétablis dans son édition [76]. Or dans ces 128 vers de A figure un ensemble très homogène composé de 6 vers après v2762, de dix vers après v3154 et de 28 vers après v3294. Linguistiquement, presque rien ne distingue la langue de ces vers de celle de la langue que nous présumons être celle de l'original de $VengRag^{(18)}$. Thématiquement, ils forment une grande unité, se rapportant

⁽¹⁶⁾ Exemples: «Après 78, addition de deux vers: envis, si vous dirai por coi/: il virent enirer le roi, 79 si mangierent moult poi {A, tacitement corrigé, porte ploi} et burent. 81 des més, car asés en avoit (ms. avoient). 82 M. saciés que lor desplaisoit (ms. qui lor desplaisoient)» [331].

⁽¹⁷⁾ Mais pas toujours: *poitral* après v4929 [342] corrige tacitement *poitrail* de A; voir aussi n. 16.

⁽¹⁸⁾ Je note comme différence possible la rime vit: fist (Variantes après v3294), qui me semble contredire les habitudes de Raoul en matière de passé simple: M.F. (VengRagF p. LXIV) relève la rime -it: -ist à ce temps seulement ici et dans

tous à un frère de Gauvain, Gaheriet, de façon très cohérente: le premier groupe décrit le piteux état où l'a réduit un séjour en prison, le second, les soins dont il a été l'objet pour se rétablir et le troisième, ses prouesses au combat, une fois sa vigueur revenue. Il y a là un beau souci de vraisemblance, et aucun signe de mauvais raccord dans A au plan du contenu. Or, ils ne sont pas introduits dans le texte de VengRagR, ce qui est naturel, mais surtout ils ne font l'objet d'aucune discussion, ce qui l'est moins. On lit en effet dans M: «{...} Dont avés vos ci aporté Cest chevalier {il s'agit de Gaheriet} que je ci voi? Est il navrés? – Nenil, par foi. C'est mes frere qui em prisson A esté. {...}.» v2760M sq. G.R. corrige (d'après A) Nenil en Oïl et précise que «La retouche s'imposait, compte tenu de l'état dans lequel se trouve Gaheriet» [376]. Une première option consiste à croire que la retouche ne s'imposait pas, parce que pour l'auteur (et donc pour ses personnages), +navrer ne saurait référer qu'à des blessures par armes (or l'état de Gaheriet est dû à des coups de fouet). Cette piste n'est peut-être pas à écarter⁽¹⁹⁾.

Mais on pourrait soutenir que Nenil est la trace maladroite d'une réécriture qui supprimerait sciemment des développements sur ce personnage. Autre trace possible de réfection, C'est mes frere ne répond à aucune question, alors que l'enchaînement est logique dans A: «[...] Est il navrés? – Oil, par foi, Navrés est dolerossement, Car il a plaies plus de cent Dont li nerf perent par defors. Ainc ne veïstes hui main {sic} cors. – Et qui est dont? Dites le moi. Gavains respont: «Et je l'otroi, C'est mes freres {...}.» (cf. Variantes v2762). Naturellement, on pourrait aussi bien soutenir que c'est A qui a brodé sur les données originales (et prête à +navrer un sens absent de l'original, voir n. 19).

Il y a mieux. Nous lisons dans le *Trésor des recherches et antiquitez gauloises* $\{...\}$ (1655) de Pierre Borel (dorénavant *Bor 1655*), de courts extraits de *VengRag* provenant d'un ms. de nous perdu, qui n'est ni A ni M (il semble qu'on ne puisse rien prouver en ce qui concerne B ou $C^{(20)}$). Je sigle *Borel* ce ms. virtuel, et *BorelR* ses extraits (censément complets) qui en sont publiés dans VengRagR.

VengRagF 4497 dans un couplet absent de M, cf. Variantes v4452. (G.R. quant à lui n'étudie pas la question.) En outre, le nom du frère de Gauvain est écrit et rythmé Kaheris puis Chaheri dans la variante après v3294 (qui a aussi une fois le nom avec sa syllabation usuelle, Gaheriés). Il est facile de corriger Chaheri pour rétablir le mètre.

⁽¹⁹⁾ Dans *VengRagCorp*, +*navrer* se rencontre huit fois (il n'y a pas d'instance de dérivé). Les six att. qui ne se rapportent pas à Gaheriet réfèrent à des blessures par des armes tranchantes. Gaheriet est *navrés* v2762AM (dont nous débattons le sens) et après v2762 dans un passage précisément absent de *M*.

⁽²⁰⁾ Ce qu'on lit de *BorelR* ne recoupe aucun passage de *B* ni de *C*; *grous* (sans citation), que Pierre Borel glose «je gronde» [347], pourrait correspondre à l'indicatif présent 1 de +*grocier* qui se lit v3578, et qui dans *B* est écrit *grox* (si l'on suppose que Pierre Borel développe -*x* final); *moiner* (sans citation), que l'érudit glose «mener par la main» [347], pourrait être une forme maladroitement reconstruite à partir d'une base tonique *moin*- dont on ne trouve pas d'occurrence dans *B*; *moin*- est de l'Est (or *C* est de l'Est et *B* présente des traits orientaux). Comme nous avons de nombreuses att. de -*s* pour -*z* françois dans *BorelR*, *B*, qui connaît ce trait, n'est pas exclu. Mais on a trop peu d'éléments pour affirmer qu'il est la source de *Borel*.

Borel a été négligé par les éditions antérieures. Après avoir identifié Borel dans une enquête très bien menée [70-75], G.R. poursuit son travail sur les vestiges de ce ms. en citant tous les extraits de VengRag présents dans Bor 1655 [345-349] (et les pages sur Borel me semblent ce qu'il y a de neuf dans son édition). Il montre de façon convaincante en comparant systématiquement ce que nous connaissons de Borel avec les passages correspondants de M et de A, qu'il est plus proche de M que de A, et cet accord, il s'appuie dessus à l'occasion pour justifier la supériorité de M sur A – par exemple, p. 346 s.v. conroy: «l'accord de M et de Borel confirme que A est ici lacunaire» – et de son côté Gilles Roques, étudiant le lexique régional de Veng-Rag⁽²¹⁾, exploite l'accord de M et de BorelR dans son commentaire de mots aussi remarquables que +agacier et estepe (TL +estape). Or, concernant nos trois passages de A dévolus au frère de Gauvain, nous avons des indices que deux au moins d'entre eux ont chance d'avoir figuré dans Borel.

En effet, selon les indications de G.R. [348], Pierre Borel dans Bor 1655 signale que perent, qu'il traduit "paroissent", et saner, qu'il traduit "guérir", se trouvent dans VengRag. Malheureusement, Borel n'accompagne les entrées perent et saner d'aucune citation. G.R. affirme [348] à propos de ces deux occurrences de Bor 1655 respectivement que «cette forme verbale n'a pas été retrouvée dans AM» et que «ce verbe n'est pas représenté dans AM». L'investigateur anonyme a mal vu: perent se lit dans A dans le premier passage dévolu au frère de Gauvain absent de M (dûment reproduit dans les Variantes [336] et que nous citons supra) et +saner se lit dans A dans le deuxième passage absent de M dévolu au frère de Gauvain: Gavains o le Noir Chevalier Le sorent bien asouhagier Et molt tresbien medeciner Et ses plaies molt bien saner Par les boires qu'il li donna, etc., qui se lit aussi dans les Variantes [337], après le v3154. Je précise que la forme perent ne se trouve qu'une fois dans VengRagCorp et qu'il en va de même du verbe +saner, qui ne se réalise qu'une fois, justement à l'infinitif. Donc, si Pierre Borel a bien utilisé un seul ms., ces deux occurrences autorisent entre autres hypothèses celle selon laquelle ces passages sur le frère de Gauvain ne sont pas propres à A (même si en l'absence de stemma, c'est par abus de langage qu'on écrit qu'un accord entre deux mss. 'confirme' qu'un mot ou un passage remonte à l'auteur). G.R. ne souffle mot de la problématique inhérente aux épisodes du frère blessé puis sané dans la mouvance de VengRag. Mais le témoignage de BorelR doit inciter à approfondir les recherches sur la possible existence d'un récit dont un frère de Gauvain serait le héros (j'écris un frère, parce que son nom connaît des variantes curieuses dans A): voir à ce sujet une importante note de Gerritsen (1963, 68-69). Les indices d'ordre linguistique doivent être précieusement recueillis pour nous permettre de mieux connaître les faits d'ordre littéraire.

5. De l'intérêt de relevés méthodiques

Je voudrais maintenant montrer quels bénéfices nous aurions pu tirer de relevés méthodiques. Si nous disposons de relevés fiables et exhaustifs, nous pourrons déterminer s'il y a système – sur tel et tel point, s'entend – chez un copiste ou chez un auteur. Et quand il y a système (ce qui est bien plus fréquent que ce que lais-

⁽²¹⁾ Compte rendu de *VengRagR* devant paraître dans *Revue critique de philologie romane* 4-5 (2003-2004).

sent transparaître nombre de rééditions récentes), alors nous pouvons exploiter ce que nous savons de ce système dans plusieurs domaines. Tout d'abord, reconnaître en ce système (d'un copiste ou d'un auteur) un cas particulier d'un système bien plus vaste (comme l'ancien picard, l'ancien français, la composition en vers); et décrivant les lois auxquelles obéit tel ou tel individu, nous aurons *ipso facto* contribué à enrichir la connaissance de lois plus générales. En second lieu, l'identification desystèmes permet des hypothèses sur l'histoire du texte: si nous sommes en mesure d'appréhender un système, nous pouvons du coup repérer ce qui, se dénonçant commme hors système⁽²²⁾, doit attirer notre attention; nous postulons en effet que certains écarts procèdent de difficultés rencontrées par les copistes dans ce qu'ils avaient à transmettre. L'éditeur a la chance de disposer des mss., de transcriptions des mss. (de nos jours, il les a numérisées), de son savoir: à lui de proposer un examen systématique (de points de son choix, il va sans dire) sans se contenter de 'remarques' ou d'exemples épars.

Nous appliquerons, très classiquement, les réflexions qui précèdent au copiste de M section 5.1, à l'auteur⁽²³⁾ section 5.4, en passant par la confrontation entre copiste/auteur sections 5.2 et 5.3.

5.1. Usages de copistes ou système de langue? L'exemple du scribe de M

Nous avons vu qu'il n'est pas impossible à un lecteur vigilant de retrouver dans le livre de *VengRagR* des mots de la tradition manuscrite du texte dont l'existence paraît avoir échappé à G.R. lui-même. Mais concernant certaines pratiques scribales, telles que lettrines, ponctuation, abréviations, ou séquençages, les éditions sont souvent muettes, et leur utilisateur n'est pas en mesure d'y découvrir ce que tait l'éditeur. Or, l'étude linguistique des textes médiévaux gagne à prendre en compte ces facteurs.

5.1.1. Abréviations et séquençages

Qu'en est-il dans *VengRagR*? G.R. ne reproduit la photo d'aucun passage de texte de ms. et ne consigne pas la présence de la ponctuation dans les code⁽²⁴⁾; par ailleurs il développe les abréviations sans en manifester la place dans les manuscrits⁽²⁵⁾. Cela n'a rien d'exceptionnnel, mais dérobe au lecteur des informations importantes, surtout lorsque G.R. lui-même paraît avoir oublié les particularités de ses copistes⁽²⁶⁾.

Certes, G.R. communique quelques remarques sur abréviations [79-80] et séquençages [80-81, 94] dans M, mais, exposées avec rigueur, elles seraient plus utiles encore.

⁽²²⁾ Cf. les remarques de May Plouzeau à propos du copiste du ms. de base de *JoinvilleMo* dans *MélSuard*, 741-742.

⁽²³⁾ J'emploie le singulier par commodité (cf. section 5.3).

⁽²⁴⁾ Je la fournis systématiquement dans VengRagP.

⁽²⁵⁾ Ce qui pourrait se faire par des italiques. Cf. entre autres les éditions de *Doon de Mayence* de Marie-Jane Pinvidic, *DoonMayAPI*⁰, *DoonMayBPI*⁰, *DoonMayCPI*⁰.

⁽²⁶⁾ Voir par ex. section 4 ce que nous disons de *angarde* qui serait prétendument masculin dans A.

C'est le moment de préciser que dans M un seul scribe a copié VengRag.

«La notation tironienne 9 a été rendue par com quand elle était isolée» [79], ce qui est accompagné de la note suivante: «On relève, par exemple, la forme développée com au v. 5316, mais con au v. 5496.» Cela n'éclaire pas. En fait, voici la conduite du copiste: le mot glosable "comme" sous sa forme courte (non terminée par -e) n'est écrit en toutes lettres que dans ce qui est édité Com il v1331, com estoit v5316 et con Guengasoains v5496: le partage entre m et n est fonction de la nature (voyelle ou consonne) de l'initiale du mot qui suit, et nous pouvons peut-être en inférer des hypothèses sur la prononciation de la nasale finale. Sur l'usage de <9> par le scribe, j'ajoute ceci. En début de mot il écrit toujours <9m-> avant voyelle, jamais <comm-> ni <conm-> ni simplement <com-> ni <co-> + signe de nasalité + <m> (cf. ce qui est édité commandé v178°, commanc v208, Comme v283, etc.), sauf dans ce qui est écrit en toutes lettres comin v1831° "cumin", ce qui pourrait marquer de sa part une perception particulière de la nature du mot (ou de celle de son référent); - «Guengasoains est régulièrement noté avec s au CS aux v.» [95], avec une liste de 17 numéros (corriger «5206» en «5207» et «5428» en «5427») suivis d'un miséricordieux «etc.», alors que l'assertion n'a pas de sens: outre que quatre des occurrences référencées sont à la rime, dans la majorité d'entre elles, le copiste n'a pas écrit de -s, vu qu'il a souvent abrégé le nom par suspension, comme on peut le vérifier dans VengRagP.

Touchant les séquençages, on lit «la conter, erroné, a été corrigé en l'aconter 1798» [80]; en fait, M porte <ala conter>, rendu par a l'aconter; mais alors, il faudrait à cet endroit ajouter que s'acesme v1050, s'aperçut v3297, a l'ajornement v3834 rendent respectivement <sa cesme>, <sa pcut>, <ala iornement> de M, chaque fois tacitement 'corrigés', et du coup, prenant conscience que ces dispositions graphiques sont récurrentes, se demander si l'on doit les considérer comme des erreurs, ou des habitudes de dégroupement (assez répandues concernant les unités de trois syllabes ou plus) qui peuvent être d'un certain poids dans l'appréciation de fautes et l'établissement de stemmas⁽²⁷⁾.

Des séquençages relèvent de très intéressantes observations de G.R. sur les pronoms personnels postposés au verbe. En ce qui concerne celui de la première personne en fonction de sujet, il est souvent lié à la forme verbale dont il est sujet quand il la suit, et dans ces conditions de liaison, il est toujours écrit ge et le mot obtenu, graphiquement un polysyllabe, est susceptible de s'élider devant une voyelle suivante. Voici quelques ajouts et précisions par rapport aux relevés des formes avec ge «agglutiné au verbe qui le précède» [94] des pp. 81 et 94 (ils sont complets à ce second endroit, pas au premier): si l'on se reporte au ms., parge v902 (verbe +partir) et perge v45, v2740⁽²⁸⁾ (verbe +perdre) sont partout écrits pge>; quand le copiste postpose le pronom sujet au verbe sans l'écrire lié, il le graphie toujours je, par exemple commanc je v208, di je v465, v3136, voi je v834, ou jo, par exemple vi jo v620, ou gié s'il est en rime. Enfin, si le pronom sujet précède le verbe, il est écrit je (v40 etc.) ou jo (v47 etc.), jamais ge (ni gié, ce qui est plus attendu); – nous lisons

⁽²⁷⁾ Cf. à propos de stemmas les remarques de May Plouzeau sur *JCondM* dans *RLaR* 97 (1993), 440.

⁽²⁸⁾ Non parge [81, 94].

de très bonnes remarques également sur les formes *me* et *le* agglutinées à un impératif 5 qu'elles suivent [81], mais les relevés sont incomplets alors qu'ils donnent l'impression d'être exhaustifs: je vois trois omissions: ce qui est édité *Faites le* v2532 et qui est présenté comme une correction de Faite l. de *M* semble en un mot (en effet sans <s> dans *M*); *laiés le moi* v3417 est écrit <laiesle moi> dans *M*, et aurait donc dû être édité *laiésle moi*, conformément aux pratiques de *VengRagR*; enfin, dans *Mais amés le tant que j'en gros* v4049, le copiste de *M* a écrit <amesle> (qui aurait donc dû être édité *amésle*), ce qui montre qu'il pratique une agglutination graphique même quand *le* tombe sous un accent de vers; j'ajoute que *le* collé par le copiste après l'impératif est un picardisme pour *la* v3417, v4047 (deux att.) et v4049; mais quand le scribe écrit *la* après impératif, il détache, par exemple dans ce qui est édité *amés la* v4051⁽²⁹⁾.

5.1.2. Autres habitudes scribales

Des relevés attentifs nous ont donc autorisés à énoncer des *lois* sur tel comportement linguistique du copiste⁽³⁰⁾ et ces lois prennent place, tout naturellement, dans la description de la syntaxe des pronoms.

Quittant le terrain d'habitudes scribales telles que abréviations et séquençages, abordons des traits de langue qu'en principe aucune option de toilette du texte n'aurait pu nous cacher, et qui auraient mérité des relevés méthodiques: ils vont bien au-delà de pratiques individuelles.

(i) À propos de *l* palatal

Décrivant la langue de *M*, G.R. présente comme suit ce qu'il appelle la «Dépalatalisation» de *l* palatal «en position finale: *bal* 3990, *consel* 2481, *duel* 53, *esmervel* 2482, *fal* 1798, *poitral* 564, 912, *suel* 5257, *vuel* 47, 63, etc. Ce phénomène est courant dans le texte⁽³¹⁾.» [88]. Cette graphie est plus que 'courante', puisque le scribe de *M* en ce qui concerne les mots qui en françois comporteraient un *l* palatal l'écrit

⁽²⁹⁾ Les phénomènes de séquençages discutés section 5.1.1 se repèrent assez aisément en balayant *VengRagP*.

⁽³⁰⁾ Qui voudrait bien étudier les habitudes du scribe qui a copié *VengRag* dans *M* en se fondant sur un corpus plus étendu doit savoir ceci (qui n'est pas dit dans *VengRagR*): ce scribe est précisément le deuxième copiste d'*Aspremont* et le deuxième copiste d'*Ille et Galeron*: on lui doit les vers 3294-11376 d'*AspremontwB*, et les vers 3248-5835 de *GautArrIllC*, deux éditions également fondées sur notre ms. *M*.

⁽³¹⁾ Je ne sais si l'on peut être sûr que *duel* "douleur" est le produit d'une «dépalatalisation», même v53°, en rime avec *mon vuel*, et malgré *FEW* 14, 220a note 7, qui affirme que +*vuel* comporte un *l* palatal. Supprimer de la liste *poitral*, produit semi-savant de PECTORALE, parfaitement attesté par rimes (pour les auteurs, souvent de l'Ouest) et graphies (dans le cas de scribes non picards), comme on le voit à parcourir les articles de *Gdf* et *TL* (et ce n'est pas un hasard si le *TL* choisit +*poitral* comme forme d'entrée), les relevés de Jacques Monfrin dans *Romance Philology* 26/3 (1973), 607-608, ainsi que la partie historique du *TLF* 13 (1988), 690 (mais est à revoir la présentation des preuves de -*al* / -*ail* en oïl). On n'écrira pas non plus que *ceval: poitral* v911°-v912° prouve une «dépalatalisation» dans la langue de l'auteur [100].

toujours -l simple (non -il) à la finale, sauf dans conseil v1733, v3664. Dans ces conditions, demandons-nous quelle pourrait être la cause des ces écarts, d'autant plus marquants que le copiste écrit consel à mainte reprise.

Décrivant la langue de M, G.R. présente comme suit ce qu'il appelle la «Dépalatalisation» de *l* palatal «intervocalique: *alle* 218, 317 {suivent d'autres exemples}. Les graphies de ce type {i.e. -ll-, car aucun autre type n'est cité} sont extrêmement répandues dans le texte» [88]. «Extrêmement répandues» n'est pas suffisant. En effet, si nous excluons fille passim et exillie v3389°, où la séquence -ill- est aussi ambiguë qu'en françois, à l'intervocalique en ce qui concerne les mots qui en françois comporteraient un l palatal, le copiste écrit toujours -ll-, sauf d'une part dans toaille v725°, où nous pouvons expliquer son écart par la position en rime⁽³²⁾, et d'autre part dans deux groupes: falist v1300° s'oppose à toutes les autres occurrences de +falir, constamment écrites avec -ll- intervocalique, et le verbe +salir et ses préfixés est écrit tantôt avec -ll- tantôt avec -l- intervocalique (cf. sallir v865°, mais salir v242); selon moi, les graphies de M manifestent que dans ces verbes la régularisation due à l'analogie n'a pas réussi à produire devant voyelle une base unique, mais que cette base est terminée au choix par une consonne palatale ou non; voilà donc un témoignage précieux sur l'état de la langue, mais qui ne se reconnaît que si l'on est bien informé des pratiques du copiste.

G.R. a mentionné -ll- du copiste seulement à propos de mots comportant une 'dépalatalisation'. Mais cette séquence apparaît aussi dans des mots qui n'ont pas de l palatal en françois. Ce sont: ille "île" (deux fois), meller "mêler" (une fois), mellee "mêlee" (une fois), sollers "souliers" (deux fois), vallet, vallés (TL +vaslet) passim, et illuec, illueques passim. Ajoutons que le scribe écrit ces mots exclusivement avec -ll-. Pour le copiste de M, à l'intervocalique -ll- ou -l- ne sont pas interchangeables, ce qui veut dire d'une part qu'il serait normal de se demander si -ll- ne traduit pas chez lui des prononciations particulières, par exemple un phonème non complètement dépalatalisé, ou un [l] double, et d'autre part que nous sommes fondés à utiliser notre connaissance de l'usage du scribe pour déterminer l'identité de formes comme candelles v2559, où la graphie suppose un type CANDICULA particulièrement bien attesté dans le Nord, et ille v4509 pronom féminin, qui traduirait une forme qui a pu comporter un l palatal: voir mes commentaires de RLiR 60 (1996), 241-242, et méditer les cartes 24 et 25 de DeesAtlas. Ces conclusions, je n'aurais pu les formuler si je n'avais dressé un tableau complet de l'usage de -ll- par le scribe.

(ii) Flexion casuelle

L'évolution de la flexion casuelle dans les noms et adjectifs en français est une question particulièrement intéressante. On apprendra beaucoup en pratiquant des dénombrements rigoureux. En particulier dans M, nous allons le voir.

(a) Noms propres

Comme l'écrit G.R., «le copiste $\{de\ M\}$ se révèle très attentif à respecter la déclinaison» [95]. Dans ces conditions, il vaut la peine de se pencher sur son traitement des noms propres, dont la déclinaison est déclarée *ibid*. «souvent irrégulière». Examinons donc quelques assertions.

⁽³²⁾ À ce propos corriger l'assertion concernant la langue de l'auteur comme quoi toaille: alle (subj. présent de +aler) v725°-v726° serait une «rime mixte» [100].

«Caheriés, Kaheriés comporte un s final en fonction de régime aux v. {suivent 5 références}, mais on rencontre Kaheriét, toujours en fonction de régime, aux v. 3651, 3730» [95]. Pour être pertinent, le relevé doit être complet et distinguer ce qui est en rime et ce qui ne l'est pas. Voici ce qui en est vraiment: ce nom en fonction de régime est dans M écrit six fois (ajouter aux références v2418) avec une fin à éditer -ïés contre trois à éditer -ïet (ajouter v3335° et rectifier «3730» en «3731»); il n'y a pas d'autre terminaison dans M, où il est toujours en clair. J'ajoute qu'en fonction de sujet (6 occurrences) il est toujours écrit en -ïés. Pour le copiste, nous avons là un nom invariable, qu'il écrit en -t s'il est contraint par la rime (v3335° et v3731°). Échappe seule à cette distribution l'att. du v3651 dans Yde l'a {l' manque dans le ms.} par le main ballie Kaheriet, qui la reciut; or dans ces vers le copiste est troublé, comme le montre l'absence fautive de l' v3650, et il y a lieu d'y réfléchir; - «On lit Engenors au v. 8 en fonction de sujet avec s de flexion» [95]; description bien incomplète: préciser que la forme est en rime v8° et qu'elle se retrouve v3176 toujours comme sujet, mais à l'intérieur du vers; - Raguidau en fonction de sujet se lit non seulement v5451 [95], mais encore, ce qui n'est pas dit, v4967 et v6015 (contre une seule occurrence en -s dans cette fonction); le héros mort de VengRag n'a pas droit aux marques grammaticales de l'actant!; - «Druÿdains au v. 4767 (qui rime avec Gavains), mais Druÿdain, toujours en fonction de sujet, aux v. {suivent quatre numéros de vers, sans 'etc.'}» [95]. Cette description serait exploitable s'il était précisé que le mot est toujours en clair dans M, qu'il n'y a pas d'autre forme en -s que v4767°, et que la fonction de sujet se rencontre encore v4736 et v4770. Mais ne pas en déduire pour autant que le personnage est relégué au rang du mort Raguidau! En s'abstenant de noter -s, notre scribe pourrait bien marquer son sens de la fonction grammaticale; car la forme du nom est justifiée dans le texte même: «Di nos quel non tu as. - Druÿdain, li fils Drilïas. Et por ce ai non Druÿdain Que je doi estre drus Ydain» v4347-v4350; - pour Maduc, G.R. écrit que la fonction de sujet se réalise sous les formes «Madus li Noirs aux v. 2950, 3811, mais Maduc li Noirs aux v. 3812, 3718, 3836, Maduc au v. 3138» [95]. Le scribe tend-il à systématiser une économie de marques dans le groupe Maduc li Noirs? Il n'en va pas du tout ainsi: en fonction de sujet, le nom propre court apparaît tantôt sous la forme Madus v3308 et tantôt sous la forme Maduc, et ce, huit fois, non pas une: ajouter v3228, v3234, v3296, v3311, v3313, v3726 et v3830. Madus se trouve encore v2751 en reprise: «f...] L'on m'apele Maduc le Noir. - Madus? - Voire, issi aige non. [...]» Aucune contrainte de versification n'oblige le copiste à écrire Madus ou Maduc. Il faut s'interroger: toute puissance du ms. suivi comme modèle, à l'occasion effet d'écho avec le nom Bauduc, qui désigne un personnage contre qui se bat Maduc, d'autres fois encore, usage de la forme non marquée (?) dans un contexte de thématisation (voir l'article de Daniela Pantcheva Capin cité n. 37).

Quoi qu'il en soit, certains des relevés qui précèdent semblent bien montrer une propension à l'invariabilité dans les noms propres chez le copiste. Ce qui témoignerait de sa part une perception linguistique particulière de ces parties du discours. Mais, je le répète, nous ne pouvons pas reconnaître cette sienne perception si nous ne dressons pas de listes complètes et attentives, qui tiennent impérativement compte de la position dans le vers et de la pratique d'abréviations⁽³³⁾.

⁽³³⁾ Sur le nom de Guengasoains, voir section 5.1.1.

(b) Marquages picards

Cette propension à l'invariabilité des noms propres chez l'individu qu'est le copiste confirme et nourrit ce que nous savons par ailleurs de l'ancien français. La reconnaître offre un autre intérêt: elle est d'autant plus notable qu'elle tranche avec le respect de la flexion casuelle que montre ailleurs le scribe, lequel pratique même un surmarquage de formes. Surmarquage que G.R. ne laisse pas soupçonner, comme nous allons voir. Et surtout, surmarquage qui s'inscrit dans des pratiques picardes qui doivent nous arrêter.

P. 95 est donnée une liste d'atteintes à la déclinaison' jugées comme «des inadvertances ou des fautes de plumes». Ce qui est exact sauf sans doute pour *noif* "noix" v881M, corrigé en *nois* dans l'éd. J'y vois une forme de cas régime sg. bien marqué par le scribe picard, quitte à aboutir à un homonyme du résultat de NIVEM⁽³⁴⁾! (Cf. la formation régressive aussi ambiguë de *vif* "visage" dans *HuonR* 1566 et 1669 var.) Comparer *poit* "poix" v1831, forme de cas régime sg. de réfection analogique à ajouter à celles que relèvent *GdfC* 10, 307 et 369, *TL* 7 s.v. +*poiz*, et *FEW* 8, 620, dont l'ensemble oriente surtout vers le nord et dont une occurrence, rimant avec *destroit* dans *MousketR* 1958° montre que *poit* n'est pas une simple graphie.

M manifeste encore d'autres réalisations du souci de contraster les cas, éclatantes, et néannmoins imperceptibles si l'on s'en tient aux relevés de l'Introduction. G.R. relève p. 88, comme phénomènes de graphie, les 'échanges' à la finale entre <c> et <s> à propos desquels il cite brac / bras, dolc / dols et tierc (il ne mentionne pas tiers). Ces échanges ne sont pas autrement commentés. Voici ce qu'il en est. Mes relevés se veulent exhaustifs; le mot objet d'étude est en gras. Messire Gavains son bras {VengRagR est fautif: M porte
brac>} destre A mis avant v2190-v2191, Et il li enpoint en la gole L'espee et le brac dusque au coute v5544-v5545, Puis li retrait atot le sanc Le brac et l'espee del cors, Mais li ors l'a si el brac {non bras comme on lit p. 88\ mors v5548-v5550; Qu'en mes bras le puisse tenir v1707, Bras ot gros et poins bien talliés v2088, Les bras estendre et tresallir v3131, Cerviels espandre et bras brisier v3285, L'amie Caraduel Briés Bras v3907, Mais il avoit beles les mains, Les poins quarés et les bras gros v4188-v4189, Les jambes et les bras ostés v4201, Son elme oste, ses bras li tent v4524, Il l'en saisist isnelespas {M porte Il le saisist par les .II. bras} v5936. Pour le copiste nous avons donc

 pour le mot au singulier en fonction de régime et
 vas> au pluriel en fonction de régime (il se trouve que M ne présente pas d'instance de +braz répondant à une fonction grammaticale qui impliquerait un cas sujet). Une seule occurrence vient troubler cet éclatant partage: Et il le prist et par un las Le pent a son senestre bras v4425-v4426: comme beaucoup de ses semblables, le copiste est susceptible de modifier son système graphique à la rime; car il y a bien système. Voyons maintenant dolc / dols: De Gavain, mon tres dolc ami v1704, Por le dolc tans et por l'esté v3402, Vos li dirés, biax dols amis v1642, Comment! fait ele, bels dols sire v2054, Dols amis, messire Gavains v3538. Ce qui fait système ici, c'est au singulier cas régime <dolc> et vocatif <dols> (on n'a pas d'autre occurrence du masculin). Examinons le dernier couple: Encor avoit le tierc morsel v872, A la cort le roi o je fui Le vi, tierc jor n'a pas passé v2058-v2059, Qui avoient

⁽³⁴⁾ La forme *noif* manque aux articles consacrés au mot +*noiz* et étymon par *Gdf*, *GdfC*, *TL* et *FEW* 7.

le tierc ocis v3349, Si soi bien, d'illuec al {M a a, corrigé explicitement} tierc jor v5110, Li tiers des vallés que jo di Aporte a mangier v760-v761. Ici: cas régime sg. <tierc>, cas sujet sg. <tiers>.

Ces exemples suffiraient à montrer que les relevés doivent être produits avec scrupule pour être utiles. Or les données de G.R., «dolc 1704» et «dols 3538, etc.» [88] sont insuffisantes pour y voir clair⁽³⁵⁾, et les relevés de +braz fournis par G.R. ne sont pas exploitables, peut-être parce qu'ils comportent erreurs et omissions tacites (pas de «etc.»): on lit en effet seulement «brac 5445 {lire 5545}, 5450 {lire 5550}, 5549» et «bras 2190 {= éd., or le ms. porte
brac>}, 4426, 5550 {où l'éd., qui suit M, porte brac}» [88]. Mais il est manifeste que notre Picard comme certains autres prête au cas régime sg. une forme spécifique en <-c>(36). Il y aurait intérêt à scruter son système en s'inspirant des belles études de Daniela Pantcheva Capin⁽³⁷⁾.

5.2. Systèmes de copistes et recherche de l'auteur: l'exemple d'engales

Les observations qui précèdent illustrent que le scribe de M a des manières de faire régulières, et que se donner les moyens de les découvrir, ce serait permettre d'approfondir notre connaissance du vieux français, et parfois de troquer la doxa pour la recherche.

Nous pouvons aussi exploiter autrement ce que nous reconnaissons comme usages systématiques chez un scribe: s'il se dévoie de son système, nous y verrons un signe de trouble, et singulièrement, d'un trouble qui s'origine dans un état de texte antérieur, et qui nous lancera sur les traces de l'auteur.

Voici un exemple. Uns chevaliers u riens ne faut Revint lés les loges engales Qui fu galois et ot non Gales v1288-v1290. Engales est traduit "de même hauteur" [438] et loges engales est relevé comme ne figurant pas dans «les dictionnaires» [107] et glosé "tribunes (pour les spectateurs d'un tournoi)" [107]. Si l'on sait que, sauf erreur, dans le reste de M le mot +igal est écrit ingal v888° et v3153° (pas d'autre att.), on se demandera s'il s'agit bien ici d'une réalisation d'+igal (du moins, dans l'esprit du copiste). D'autant plus que nous aurions là une forme analogique de cet adjectif originellement épicène et que les leçons de A sont curieuses: c. qui r. ne vaut

⁽³⁵⁾ *Dox* ne se trouve pas. Le produit des mots de la famille de DULCIS est toujours écrit *dol*- par le copiste.

⁽³⁶⁾ Le copiste de *M* n'utilise jamais -ch à la fin d'un mot; il utilise *z* (quelle que soit la position dans le mot) une seule fois au grand maximum: dans ce qui est édité esclat v3475, la fin du mot a été rectifiée dans le ms. par surcharge (ce qui n'est pas signalé dans VengRagR) et on pourrait lire aussi esclatz, esclaz: A porte li esclas (absent des Variantes). Par ailleurs, G. R. aurait sans doute pu éditer braç, doç, tierç, puisqu'il dit en substance [88] que dans ces mots <c> ne note pas une occlusive. Le texte de *M* ne fournit pas d'indices tels que des terminaisons en -k, -q, -cq (terminaisons totalement absentes dans ces mots) qui pourraient laisser supposer une prononciation [k].

⁽³⁷⁾ Notamment Daniela Pantcheva Capin, «L'élément -ch en ancien picard: arguments diachroniques pour une reprise de la théorie du 'formant' et de l'analyse macrocatégorielle», à paraître dans Revue de linguistique contrastive, Presses Universitaires de Sofia, 2006.

Revint de Porlesgués en Gales Et fu g. si o. (celles du v1290A manquent aux Variantes); le Re- de Revint s'explique dans A par rapport à Malaugis, cil de Porlesgués v1267 (simples variantes graphiques dans A) et dans M par rapport à l'escafaut v1287 (repris par loges), mais à consulter WestNames, on constate que les romans arthuriens en vers ne localisent Portlesguez au pays de Galles qu'au v1289A, et qu'il n'est pas sûr que cette localisation se retrouve dans le reste de la tradition arthurienne (je n'ai pu poursuivre mes recherches jusqu'au bout). Si les dates d'attestation du nom +gale ne semblaient interdire cette lecture, on serait tenté d'éditer en gales "tout faraud", alertés qu'on a été plus que tout par la graphie de $M^{(38)}$.

5.3. Usages de copistes et recherche de l'auteur: les enseignements du mètre

Mais réciproquement: si un auteur paraît dévoyé de son système, c'est peut-être qu'un copiste a pris ses aises. Mieux dit: si un texte semble aller contre ce que nous pouvons supposer être les habitudes linguistiques d'auteurs, nous devons croire à des altérations scribales. En d'autres termes, et application: n'hésitons pas à nous interroger sur la valeur de témoignage de mss. quant à la langue de l'auteur à la lumière que ce que nous savons des habitudes des copistes (d'où la nécessité de reconnaître ces habitudes). Ceux de A et de M sont picards, M pouvant être dit rouchi selon Gilles Roques, compte rendu cité n. 21. Il me semble que l'on pouvait être un peu plus hardi que G.R. qui écrit à propos de la «langue de l'auteur» [97]: «Les remarques qui suivent se fondent uniquement sur le compte des syllabes et sur les rimes. Elles concernent donc normalement la langue de l'auteur. Il convient cependant de ne pas exclure d'éventuels remaniements d'un ou de plusieurs copistes {...}, qui sont indiscernables.» [97]. Concernant de nombreux faits de langue 'attestés' par le mètre de M, et rangés comme traits de langue de l'auteur, nous allons voir que le commode brevet d'indiscernabilité ne devrait par être accordé avec tant de libéralité.

Or dans le cas de *VengRag*, il est particulièrement important de décrire avec soin la langue de l'auteur, pour la raison suivante: signée *Raols* v3320 et v6102, la *Vengeance Raguidel* offre de nombreux points de ressemblance avec un autre roman arthurien, *Meraugis de Portlesguez*, signé, lui *Raous de Hodenc* (*MeraugisF* 17 – mais après correction de Friedwagner, au reste plausible –, 5934) et *Raous* tout court (*MeraugisF* 4334, 5938), et la critique débat depuis 1863 [11] pour savoir si les deux Raoul n'en font qu'un, de quel *Hodenc* il retourne (multiples candidats), et si l'assertion *Ci commence Raols son conte* v3320 marque l'intervention d'un second auteur.

Dans le relevé des «formes contractées» [97], deux sont épinglées comme comportant une forme réduite de «le "la"». Comme ce type de réduction est du Nord et relève de «textes négligés» ainsi que l'écrit Claude Régnier dans Romance Philology 14/3 (1961), 268, examinons-les. La première se lit dans Vint a la nef, et sel conut v5291; mais on remarque que A porte n. bien le c., tout aussi bon, et qu'en outre

⁽³⁸⁾ Similairement, les dissonances que produisent certaines divergences criantes entre A et M semblent trahir l'embarras de copistes, et doivent nous alerter sur de possibles difficultés que recelaient leurs modèles. Voir May Plouzeau, «Notes sur la Vengeance Raguidel», pour paraître, Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien (LFA) <www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/>.

G.R. a été obligé de corriger en nef (= A) le mot cort de M; la seconde se lit v4995 dans S'espee fu de tel acier Qu'escus ne aubers nel tenroit: on voit que -l de nel peut fort bien référer à acier.

«Développement d'un e svarabhaktique» [99 n° 11]: suivent sept exemples. Mais remontent-ils à l'auteur? La forme averiés v1024° peut dissimuler avrïez original; – au lieu de S'averoie le Gau Destroit v1426 (et non «1424» [99]), A porte Si aroie le G. (absent des Variantes), aussi bon; – au lieu de estereus v1809° (: menestreus), A porte cil estriers qui rime avec tos mestiers, irréprochable; – au lieu de li max me prenderoit v2348, A porte li mals me reprendroit, meilleur au plan du sens (et fâcheusement omis des Variantes); – deveriés v2578 (= A) n'est pas significatif: il a le même nombre de syllabes que devriéz; – au lieu de S'il l'avera o vos l'arés v3445 A porte Se il l'avra u v. (absent des Variantes); – au v5324 averoit manque dans A, qui a un autre texte (absent des Variantes), tout aussi bon.

P. 100 sont relevées six (non «5») occurrences de -iés monosyllabique à l'imparfait (contre 12 de -iés) et 11 occurrences de -iés monosyllabique au conditionnel (contre 11 de -iés). Voilà qui mérite attention: -iés marque jeunesse et/ou picardisme. Qu'en est-il? Si l'on compare chaque fois au texte de A (ce qui n'est pas fait), on constate que presque partout, A porte autre chose qu'une forme réduite à -iés, avec un texte tout aussi bon. Un exemple suffira: au lieu de Se a la cort veniés sans nos, Kex diroit que rien n'ariés fait v6008-v6009 (et non «6019» [100]), A porte les leçons S'a la cort venisiés s. v6008 et d. riens n'ariés f. v6009. Restent sauf erreur trois cas de réduction partagée: Se m'arestiés, vos ariés tort, Se ne me poés garandir v422-v423, où les seules variantes de A sont vos vos {sic, +1} pour vos et garantir pour garandir: on peut sans difficulté supposer un texte original avec arestez et avrez; le troisième cas est vos en iriés v462: il me semble qu'on pourrait supposer sans scandale un original vos iriez.

P. 99 est fourni un nombre très élevé de maintiens d'hiatus. Les trois exceptions qui pourraient être significatives doivent être comparées au texte de A. Or De l'armure li a mesfait v1092 se lit Fors l'armeüre n'en m. dans A, tout aussi bon (et G.R. note p. 99 que M porte armeüre à deux endroits); fremures v1864° et serures v1863° sont dans une énumération non indispensable et absente de A (et G.R. note p. 99 que M porte ailleurs siereüre, cf. v2285°).

En fait, il conviendrait au minimum de comparer tous les endroits de M et tous les endroits de A (ceux-là, en principe repérés dans l'Einleitung de VengRagF) qui marquent écart par rapport au françois de la fin du $12^{\rm e}$ s. ou du début du $13^{\rm e}$. Et cela définit un programme de travail⁽³⁹⁾. En attendant (?), et pour s'en tenir à des écarts de M attestés par le mètre discutés supra, on n'a aucune certitude qu'ils remontent à l'auteur, tant sont aisées les substitutions de rythme⁽⁴⁰⁾.

5.4. Recherche de l'auteur: les enseignements de la rime

Mieux vaudrait donc exploiter la rime. G.R. livre à ce sujet des «Remarques à

⁽³⁹⁾ À faire tant au plan du mètre que de la rime. Nous appliquons cette méthode à propos des rimes [-ts]: [-s] n. 49.

⁽⁴⁰⁾ Par contre, on n'hésitera pas à faire remonter à l'original les très nombreux endroits où *M* atteste *el* ILLA [97 note 243], parce que *el* n'est pas picard.

partir de l'examen des rimes» [100-103] cataloguées en items qui assez souvent ne font pas l'objet de localisation. Bien que le terme de 'Remarques' montre que G.R. ne prétend pas fournir de relevés systématiques, c'est néanmoins sur des questions de rime que nous recentrerons nos réflexions. Elles s'articuleront en trois points.

5.4.1. Exhaustivité

Le premier tient à l'exigence d'exhaustivité. Nous l'avons déjà évoquée à propos du copiste, mais quand il s'agit de déterminer une figure d'auteur, on peut juger qu'elle est encore plus justifiée.

«A la 1ère personne du pluriel, les terminaisons en -on, sans s final, ne sont pas rares {à la rime}» [19]; suit un relevé où on supprimera venisson v1549° "venaison" mais où on ajoutera alon v3149° (: baron) et v3858° (: Carlïon) (qui manquent aussi dans le relevé fourni p. 101): ainsi obtiendra-t-on en principe la liste complète des att. en rime de cette désinence dans VengRagCorp. Et nous verrons en notre troisième point section 5.4.3, justement à propos de -on, que des relevés exhaustifs sont indispensables.

5.4.2. 'Facilités'

Le deuxième concerne la notion de 'facilité'. G.R. décrit Raoul comme un personnnage que les exigences de la versification transforment en emprunteur à toutes mains: il «faut lui {à Raoul} reconnaître une grande agilité dans les emprunts judicieux aux spécificités dialectales du Nord, du Nord-Est ou de l'Ouest» [103]⁽⁴¹⁾. On dirait que tous les traits de langue qui ne sont pas purement françois sont là par «commodité» [18, 21], «pour faciliter la rime» [19], «pour les besoins de la rime» [20], «pour facilité de la rime» [21], comme «facilités pour la versification» [31], «pour la facilité de la rime» [102], «pour la rime» [102], comme «facilités pour les besoins de la rime» [102], etc., etc. Mais comme précisément on détermine la langue d'un auteur qui écrit en vers en s'appuyant beaucoup sur les traits de versification.

Mais nous devrions procéder à toutes sortes de vérifications avant de taxer de 'facilité' la présence de formes particulières. Trois séries d'exemples montreront que les 'facilités' n'en sont pas forcément, et qui plus est, que leur examen peut nous apporter du neuf.

Consuié v5402° est dit «forme de pas. 3 (de consivir) en -ié créée pour la rime avec trencié» [400]: Raoul n'a pas inventé la forme: voir Pope (1966, § 1004), pour qui ce type de passé est bien représenté dans le sud-ouest d'oïl et en anglonormand.

P. 102 sont énumérées huit occurrences d'«altérations volontaires de formes» «pour les besoins de la rime»; mais une seule doit être retenue; en effet, il faut supprimer de la liste *arde* v816° qui est un excellent subj. 3; supprimer de la liste *hast* v2316°, indicatif présent 1, et supprimer la note: *TL* s.v. +*haster* répertorie bien notre occurrence (citée d'après *VengRagF*) avec les représentants de la construction +*haster*

⁽⁴¹⁾ En ce qui concerne *l'auteur*, on ne trouve pas dans l'ensemble de *VengRagCorp* le moindre trait *assuré* qui soit *exlusivement* du Nord ou du Nord-Est; les traits assurés qui relèvent d'une *seule* région sont de l'Ouest.

⁽⁴²⁾ Pour une étude des régionalismes de VengRag sous l'angle du lexique, voir n. 21.

+soi d'aucune +rien (TL 4, 969); supprimer de la liste trest, parfaitement acceptable; supprimer de la liste li v3439° où G.R. voit une substitution de lui pour la rime; voici le cotexte: Se li dist qu'il li deslooit La batalle: «Laiés la li! Volés vos vos meller por li {...}?» v3438 sq.; li v3439° représente un homme et li v3440°, une femme; après impératif, conformément aux lois de la syntaxe de l'ancien français classique, le pronom personnel représentant est souvent à la forme dite faible, malgré ce que racontent certains manuels; sur nuit v5233° et esjot v5742° voir supra section 2; sur lui v5793° «au lieu de li» voir supra section 3.

Pour G.R., «l'auteur de la Vengeance n'hésitait pas à remodeler certaines formes: ainsi le participe passé desconfet *1610 (: het) au lieu de desconfit» [20-21]; la note au v1610 affirme que «desconfet est une altération de desconfit pour la rime avec het» et ajoute qu'à la place de Par lui estions desconfet v1610, «on lit P. lui estiens desconfortet dans A» [365]. Son copiste a donc rendu monosyllabique la désinence d'imparfait 4 qui dans la langue de l'auteur est «toujours dissylabique» [100] et introduit un -t final parfaitement picard (-t dont G.R. ne relève pas d'occurrence pour l'auteur, et pour cause: Raoul ne pratique pas ce développement). En fait M a conservé une rime qui associe le produit de E bref tonique plus yod et de A tonique libre, développement de l'Ouest (voir VengRagF pp. LIV-LV) qui avait de quoi perturber nos Picards, lesquels se sont livrés à des interprétations personnelles. Quand on se rend compte de la chose, on sait interpréter les «créations de formes» [103] que sont pree v1508°, indicatif présent 3 de +priier (: acievee), et faïs v5376° (: pis, lat. PECTUS) citées p. 103: le premier couple est parfait dans la langue de l'auteur; le second aussi, étant une réinterprétation fantaisiste par un Picard d'un fäez (: pez) original, qu'il n'aura pas supporté⁽⁴³⁾. Le copiste de A, quant à lui, a transformé le couple en trelis (: pis). Similairement, au lieu de pree "prie" v1508° (: acievee), A porte prie (: acovie); or acovie est une forme, curieuse en elle-même, de +achevir, verbe rare et tardivement attesté dans Gdf et TL et à propos de quoi TL 1, 85, écrit qu'elle «erweckt Verdacht» dans $A^{(44)}$. On joindra lé (cas régime dit tonique du pronom personnel féminin singulier) v1233° (: amé) et v1763° (: commandé), ces deux occurrences étant très malheureusement consignées parmi les traits de langue du copiste [92] sans qu'à cet endroi soit marquée leur position à la rime. Et on n'omettra pas la rime empiere v5412°, indicatif présent 3 de +empirier (: Saint Piere), qui s'explique au mieux comme recouvrant empere: Pere original, le semi-savant Pere ayant le timbre du produit de A tonique libre (voir VengRagF p. LV). Voilà donc sept couples de rimes où l'auteur apparie le produit de E bref tonique suivi de yod avec celui de A tonique libre. Ajoutons plee: arivee v111°-v112°, dont le premier mot, déclaré lui aussi «forme modelée sur pleier (on attendrait plie) pour les besoins de la rime» [352], mérite attention. Tout d'abord, le françois 'attendu' est ploie, au terme d'un développement attesté dans VengRagCorp, cf. un cop remploie v3482 (: en mi la voie) (M, corrigé, porte li ploie au lieu remploie, emprunté à A). Ensuite, si au lieu d'évoquer l'expédient de la rime on examinait la famille de +ploiier, on ferait quelques découvertes. En effet, le nom qui a donné fr. moderne pli n'apparaît

⁽⁴³⁾ J'ai souvent entendu dans la Sarthe la locution *n'avoir ni pé ni panse* à propos de personnes sans embonpoint; elle manque à l'art. *pectus* du *FEW* 8.

⁽⁴⁴⁾ Gilles Roques m'écrit à ce sujet: «Je ne crois pas en l'existence d'achevir de TL, qui est nourri de variantes d'assovir et d'assevir.»

qu'avec le timbre [i] dans VengRagCorp, dans Messire Gavains, qui ne faut, Le fiert del glave en mi le pis Si qu'il li a trenciés les plis Del hauberc que il ot vestu v3476v3479 et dans Fu ses cuers si d'amor {M porte <damer>} espris {espris = B, on lit soupris dans A} Qu'il n'i remest fronce {M porte <fronces>} ne plis v3605-v3606. Cette particularité n'est pas commentée par G.R. et paraît avoir échappé à Friedwagner⁽⁴⁵⁾. Or, sauf erreur, l'ensemble des articles dévolus à +ploi, +ploit (je dois citer aussi ce lemme entre autres parce que les mots n'ont pas toujours été rangés par les lexicographes sous les lemmes dont ils relèvent) et étymons par Gdf, GdfC, TL et le FEW (t. 9 s.v. PLICARE et PLICTUS) ne présente le timbre [i] dans le mot +ploi (dont les att. pullulent) pour les textes antérieurs au 15° siècle que dans le Ménagier de Paris, VengRag, Rosell, SGregJeanM. À quoi j'ajoute YsChB p. 166, 54, attestation communiquée par Gilles Roques. Le Ménagier est en prose et de l'extrême fin du 14e siècle: il ne nous retiendra pas; mais les autres occurrences sont toutes à la rime et toutes dans des textes de l'Ouest, ce qu'on rapprochera d'une remarque de FouchéVerbe p. 52: «Avant le XVIe siècle, plier - plie ne se rencontrent pour ainsi dire que dans les textes de l'Ouest.» Pour cette région, les formes en (-)pli(-) tonique du verbe +ploiier et de son déverbal +pli sont imputées à l'analogie de l'alternance radicale qui affecte le produit de verbes comme lat. NEGARE, ou NECARE, qui comportaient un E bref. On a dû utiliser dans l'Ouest soit il nie (développement phonétique françois) soit il nee (assonant avec le produit de A tonique libre, développement proprement occidental). Parallèlement, selon moi, à côté de la forme verbale françoise ploie, Raoul a utilisé deux formes de l'Ouest générées par l'analogie, pli et le présent plee (: arivee) v111°.

Dans ce cas précis, Raoul met en effet en place trois formes pour les besoins de la rime; mais d'une part il ne les invente pas; d'autre part l'étude de ces formes enrichit notre connaissance du français, et, je répète, nous n'aurions pas entrepris cette étude si nous avions écarté *plee* comme une création gratuite enfantée par la paresse.

5.4.3. Absences

Nous avons vu que pour les mots de la famille de +ploiier, Raoul paraît s'en tenir aux produits françois et occidentaux. Ce qui m'amène au troisième point: il ne suffit pas de noter la présence de certains traits régionaux, encore faut-il s'assurer de l'absence de certains autres traits⁽⁴⁶⁾, et en informer le lecteur. Or ce travail est assez délicat, parce qu'il faut au préalable se faire un catalogue virtuel d'objets linguistiques qu'on n'a pas sous la main.

Revenons à la désinence -on (cf. supra section 5.4.1). Dire que ses occurrences en rime «ne sont pas rares» [19] n'est pas une information très utile. En fait, elle doit être rectifiée, j'ai vérifié dans VengRagCorp, en «apparaissent en rime exclusi-

⁽⁴⁵⁾ Peut-être parce qu'il se laisse influencer par Suchier, qui voit dans [i] un produit phonétique régulier: cf. *VengRagF* p. LVII.

⁽⁴⁶⁾ Naturellement nous avons là un cas particulier de la pratique de l'exhaustivité: qui donnerait un relevé complet de l'ensemble des traits de langue d'un texte, fournirait *a silentio*, par soustraction, la liste des traits qui n'y sont pas représentés.

vement au lieu de *-ons*, *-iens* (totalement inconnus de l'auteur) ou *-omes* (qui ne se trouve que dans *somes* v5594 $^{\circ}(^{47})$)», fait d'autant plus notable que les copistes de A et de M n'utilisent pas *-on* dans leur propre langue.

Nous avons donc un auteur qui s'interdit (?) de puiser dans un stock de désinences disponibles, de manipulation aisée, qui résoudraient à bon marché des problèmes de versification, pour s'en tenir à la désinence de l'Ouest. Et cette constatation ouvre de nombreuses questions: faut-il y voir un affleurement de sa langue natale, est-ce l'effet de choix stylistiques tels que emprunts conscients à la littérature de l'Ouest ou visée d'un public particulier? Voilà qui excède de beaucoup le 'simple' problème de la détermination de la langue d'un auteur, parce qu'en ce point, c'est aussi sa personnalité de créateur qui est en jeu: il se refuse à la facilité; mais encore nous n'avons pu le percevoir qu'en examinant non seulement ce qui est dans le texte, mais ce qui n'y est pas.

Je précise que c'est la présentation par G.R. d'un Raoul amateur de facilités qui m'a amenée à vérifier l'absence de certains traits, que je juge tout aussi importante que la présence d'autres. Donc, après vérification, je puis affirmer qu'il ignore complètement la réduction de -iee à -ie⁽⁴⁸⁾, qui rimerait à bon marché par exemple avec *mie* et *amie*, mots très fréquents en fin de vers; qu'il dédaigne totalement les formes de pronom mi, ti ou si; qu'il ne mêle presque jamais à la rime [-ts] et [-s]. Et je note que l'absence – ou quasi-absence dans le cas de [-ts]: [-s]⁽⁴⁹⁾ – de ces traits

⁽⁴⁷⁾ L'ensemble de *VengRagCorp* ne recèle qu'une occurrence de cette désinence (en dehors du type *somes* passim) dans *Laissonmes li, alons nos en*, leçon de *A* (absente des Variantes), au lieu de *Laions li et alons nos en* v4649. On voit qu'il est facile de l'imputer au scribe. À propos de quoi Gilles Roques m'écrit qu'il trouve «remarquable» le fait que «chacun des deux mss. a choisi une forme régionale différente».

⁽⁴⁸⁾ Les prétendues att. de cette évolution pour l'auteur relevées par G.R. [99, 101] sont fausses: la «réduction de -iee à -ie» illustrée si l'on peut dire par les références de onze couples (écrire peçoïe, non peçoie [101]) suivies d'un généreux «etc.» est purement graphique: toutes les rimes sont du même au même. (Dans l'ensemble de VengRagCorp, l'unique occurrence de rime qui attesterait cette 'réduction' pour l'auteur se lit seulement dans M aux vers – je ponctue d'après VengRagR – Jo ne vuel pas que m'amés tant Por recovrer ces drüeries! Il n'est gaires de tex maisnies Qui home aimment en tel maniere. Or maisnies ne fait guère de sens, et a été corrigé à juste titre d'après A par G.R. en amies v2320°, qui convient bien mieux). Et biffer l'affirmation que l'auteur perdrait une syllabe en 'réduisant' -iee à -ie et pueent à püent [99], phénomènes purement graphiques qui ne changent rien au compte des syllabes.

⁽⁴⁹⁾ M.F. dans *VengRagF* p. LXIV relevait huit couples de rimes contrevenant à la séparation de [-ts] et [-s] dans A. Si l'on compare avec M, on s'aperçoit que dans les six premiers cas, M a un texte excellent, différent de celui de A, et qui ne mêle pas [-ts] et [-s]. Ne resteraient au total sur les huit couples que deux occurrences de confusion partagée par les deux mss.: *Blioberis* (: *esbahis*) v250° et *Brandis* (: *ses felons dis*) v4117°. On voit qu'elles n'impliquent que des noms propres qui d'ailleurs ne se retrouvent pas dans le reste de *VengRagCorp*. Inversement, M comporte une occurrence où il est seul à associer à la rime [-s] et [-ts]: *je n'en gros pas* (: *par les .II. bras*) v5935; mais A porte *en es le pas* au lieu de *par les .II. bras* (assez ridicule, d'ailleurs *VengRagR* introduit ici le texte

n'est mentionnée nulle part par dans $VengRagR^{(50)}$. Je l'ai établie en utilisant la totalité de $VengRagCorp^{(51)}$.

6. Conclusions

Les lecteurs de *VengRagR* sont invités par des pages débordant d'enthousiasme [37-63] à admirer l'«esprit» [37] d'une œuvre décrite en quatrième de couverture comme «forte, attachante et originale». Mais, selon G.R., l'auteur⁽⁵²⁾ ferait advenir ses qualités narratives au prix de bien des facilités de versification, notamment dans l'usage de formes empruntées à toutes sortes de régions ou créées «pour la rime». Cette assertion mainte fois répétée m'a amenée à vérifier. Pour constater ceci: bien qu'il soit par ailleurs plutôt désinvolte dans la construction de son roman, et peu soucieux de renouveler tel thème rebattu⁽⁵³⁾, en matière de langue Raoul fait preuve d'une singulière retenue, car les traits régionaux qu'on peut lui imputer de façon irréfutable, outre le françois, sont seulement de l'Ouest. Un Ouest de nature (Friedwagner parlait de Heimat⁽⁵⁴⁾), un Ouest de culture⁽⁵⁵⁾? Difficile question. En tout cas,

de A), ce qui nous donne donc pour l'auteur une rime en [-s]. Restent deux cas de figure: au lieu de or sus (: vencus) v4773M (suivis dans VengRagR), on lit bocius (: conclus) v4773°A (qui a échappé à M.F.): chacun de ces couples, s'ils étaient authentiques, supposerait que l'auteur apparierait [ts] et [s], mais pas dans le même ordre! Les deux textes font du sens; et l'auteur aurait pu faire rimer soit boçuz: vencuz; soit sus: conclus; je note que conclus "vaincu"se lit dans MeraugisF 2962°. Comme d'autre part aucun des passages propres à M et absents de A n'associe [-ts] et [-s] en rime, il semble que la séparation entre [-ts] et [-s] est observée avec rigueur par l'auteur (sauf étourderie de M.F. ou de moi-même dans les relevés), le cas de plis étant réservé: il rime en [-s] v3606° (voir section 5.4.2), mais suppose que l'auteur l'a écrit en [-ts] v3478° dans Le fiert del glave en mi le pis, Si qu'il li a trenciés les plis Del hauberc que il ot vestu. Toutefois en ce dernier passage A est étrangement perturbé: au lieu de *le pis*, il porte <lepris> avec i suscrit, et au lieu de *les plis*, <leplis> (ces particularités ne sont pas signalées par G.R.); en outre, on y lit Del blason c'ot au col pendu, erroné. Malgré tout, je ne devine pas ce que pis v3477° aurait pu recouvrir. J'en suis donc réduite à proposer, avec prudence, de voir dans plis v3478° une forme du pluriel de +ploit, dont je dois toutefois reconnaître que je n'ai pas d'autre att. avec le timbre [i].

- (50) Sauf (en quelque sorte mais paradoxalement) à propos de la 'réduction' de -iee à -ie, mal vue, cf. n. 48.
- (51) Où figure un marquage spécifique des mots placés en rime dans le texte (marquage à étendre à la *varia lectio*).
- (52) J'ai employé le singulier par commodité (cf. n. 23); il est vrai que rien dans la langue ni le style ne laisse transparaître la présence de plusieurs auteurs.
- (53) Après avoir mis bout à bout trois contes différents plus ou moins emboîtés, Raoul omet de bien régler le sort de deux protagonistes des v586-v3319; et le thème de la femme volage est traité sans subtilité.
- (54) *VengRagF* p. LXXIII.
- (55) Ainsi, touchant l'appréhension de ce qui constitue l'aire anglonormande (cf. n. 65), plus culturelle que proprement géographique, il convient de ne pas oublier les observations de Jacques Monfrin dans *Romance Philology* 26/3 (1973), 611.

un Ouest constitutif de Raoul: s'il emprunte à tout va les motifs arthuriens, s'il ne cache pas sa dette à Chrétien, pour la langue, en revanche, aucune dispersion (56): pas d'expédients, comme le montre l'exemple de la désinence $-on^{(57)}$. Si, comme on aimerait à le croire, s'agissant d'un écrivain qui a beaucoup lu, ces traits de langue procèdent de choix raisonnés, alors, Raoul ne mérite pas seulement d'être admiré pour les qualités 'purement' littéraires que l'on veut prêter à son œuvre, mais aussi par la tenue de ses choix linguistiques. Dans ces conditions, qui voudrait promouvoir la Vengeance, devrait aussi se donner les moyens d'en pénétrer la langue.

Pour ce faire, n'oublions pas ce qu'est notre texte: non seulement l'agencement d'un récit, mais encore une composition d'ordre musical. Or, bridés qu'ils sont par le mètre et la rime, les copistes se livrent à des variations sur l'original. Ces variations se traduisent souvent par des écarts et des dissonances, par rapport au reste de leur texte (ainsi quand le copiste de M se met à réduire l'hiatus de $-e\ddot{u}$ -(58), quand celui de A génère un improblable $fa\ddot{i}s^{(59)}$), ou bien entre eux (ainsi, quand A porte ele alors que M porte $el^{(60)}$), écarts et dissonances qui sont pour nous autant d'indices de dissonances par rapport à l'original dont nous essayons de reconstruire les caractéristiques.

Les textes en vers, précisément parce qu'ils sont en vers, laissent entendre en permanence de ces distortions sonores, dont la matière affecte des éléments courts de la langue (généralement du niveau de la syllabe et non du mot entier), autrement dit, dans le domaine de la morphologie et de la phonétique: on a vu que j'ai pu centrer sur eux la majeure partie des pages qui précèdent. Me conformant il est vrai en cela aux options de G.R., puisqu'il n'a pas choisi de fonder son enquête sur l'appartenance régionale du lexique.

Ces distortions de la matière sonore, que les scribes des textes en vers commettent de façon répétée, ces précieux indices, à nos oreilles les scribes de textes en prose ne paraissent pas les semer en abondance; pour une raison très simple: affranchis des contraintes du mètre et de la rime, rien ne les empêche de tout récrire dans leur langue, et de lisser ce qui pour eux serait problématique dans leur modèle (ainsi d'un *füez* rimant avec *pez* PECTUS); d'où la tentation pour les éditeurs de proses de présenter des choix de variantes, et de s'abstenir de descriptions systématiques de la scripta de leurs scribes, du moins avec le but de rechercher par derrière l'auteur, puisque l'on ne voit guère comment elle pourrait trahir un avant de leur copie⁽⁶¹⁾

⁽⁵⁶⁾ Une chose m'arrête, c'est la présence d'une rime 'mixte' (non commentée par G.R.) qui en françois associerait respectivement chuintante et sifflante, et en picard, respectivement occlusive et chuintante dans roce "roche": boce "bosse" v4401°-v4402° de U poroit il prendre le cuer, Cele faiture, cele roce? S'il ert tos cuers de boce en boce, Qu'en boce n'eüst se cuer non, N'i voi je pas batalle. Aurait-on eu à l'origine croce (: boce)? Mais les deux mss. sont d'accord.

⁽⁵⁷⁾ Voir section 5.4.3.

⁽⁵⁸⁾ Voir section 5.3.

⁽⁵⁹⁾ Voir section 5.4.2.

⁽⁶⁰⁾ Voir une belle note de VengRagR [97-98].

⁽⁶¹⁾ Mais même pour des proses des descriptions exhaustives de pratiques graphiques peuvent être passionnantes. Voir à ce sujet Gabriella Parussa et Richard Trachsler, «*Trasmissione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire», dans Nobel (2005), 349-362.

dans les domaines de la morphologie et de la phonétique (et il leur est sans doute plus facile aussi que pour les scribes de textes en vers d'escamoter des mots de leurs modèles étrangers à leur propre vocabulaire).

Nous avons cette chance que les copistes de A et de M sont picards, et qu'ils viennent de nombreuses années après notre auteur: autant de facteurs des dissonances qu'il incombe à l'éditeur de débusquer. En retenant toutes les variantes pertinentes⁽⁶²⁾; en les présentant sous le texte, pour le confort du lecteur détective, en sorte que texte et variantes se lisent comme une partition pour plusieurs voix; en n'oubliant pas que la connaissance des règles de la phonétique et la morphologie historiques sont de puissants auxiliaires d'investigation (je rappelle que je me borne à mentionner ces deux disciplines, parce que G.R. n'a pas vraiment utilisé les ressources du lexique⁽⁶³⁾); surtout, peut-être, en s'armant de la croyance qu'il existe des pratiques régulières, scribales ou autoriales, et qu'il est en notre pouvoir de les découvrir. Les articles que François Zufferey a récemment consacrés dans la RLiR au Lai d'Aristote et à La Châtelaine de Vergy⁽⁶⁴⁾ viennent de le prouver; et ils ont transformé notre représentation mentale de la littérature médiévale⁽⁶⁵⁾.

May PLOUZEAU

Je remercie les personnes dont les noms suivent d'avoir répondu à mes demandes avec beaucoup d'obligeance: Mme Joëlle Gardes, Mme Ineke Hardy, M. Pierre Kunstmann, M. Pierre Nobel, Mlle Marie-Pierre Péguillet, Mme Romaine Wolf. Je suis particulièrement redevable à M. Gilles Roques, qui a méticuleusement annoté un état précédent des présentes pages.

Signes, codes, abréviations, références bibliographiques

Signes

°: ce signe placé après un numéro de vers indique que la forme ainsi référencée est à la rime ou à l'assonance:

⁽⁶²⁾ VengRagP inclut entre autres toutes les variantes impliquant le rythme, sans exception, même si les leçons variantes ne modifient pas le sens.

⁽⁶³⁾ Voir n. 65.

⁽⁶⁴⁾ François Zufferey, «Un problème de paternité: le cas d'Henri d'Andeli. II: arguments linguistiques», ici 68, 57-78 et «Pour une localisation de *La Châtelaine de Vergy*», ici 69, 53-71.

⁽⁶⁵⁾ Pas de bouleversement à attendre pour *VengRag*? Il y a bientôt un siècle que Friedwagner au terme d'un examen rigoureux concluait que «seine {...} Heimat {de Raoul} an oder nahe der Grenze der Isle de France gegen Südwesten zu suchen ist» (*VengRagF* p. LXXIII). Mais Gilles Roques par une étude des mots régionaux référencée n. 21 (non conduite par M.F. ni par G.R.), trouve que «l'anglo-normand est privilégié».

- +: collé devant un mot, ce signe marque soit que ce mot a statut de lexème du vieux français (à condition qu'il appartienne à la nomenclature du TL), soit que le mot a statut de lemme du TL; toute forme précédée de ce signe est écrite dans la graphie des lemmes du TL (nature et emplacement des diacritiques compris);
- < >: les crochets brisés de cette forme 1/ encadrent des transcriptions diplomatiques quand il est opérant de transcrire diplomatiquement (mais dans ces transcriptions les abréviations sont tantôt conservées, comme dans <sa pcut>, cité en 5.1.1, tantôt développées en italiques, comme dans <lepris>, cité n. 49, et ce, en fonction des possibilités de mon logiciel); 2/ encadrent des adresses électroniques;
 - { }: encadrent des interventions que je fais à l'intérieur de citations;
 - {...}: indiquent que je fais une coupure dans mes sources.

Codes: la majuscule

Dans les extraits de textes en vers j'écris en majuscule toute initiale de vers (c'est le système du TL), y compris pour le texte critique, les leçons rejetées de M et les Variantes de VengRagR (G.R. ne pratique pas ce système).

Écrits avec majuscule, les mots Glossaire, Introduction, Notes, et Variantes désignent exclusivement le Glossaire [413-491], l'Introduction [7-124], les Notes au texte [351-406] et les variantes *ABC* communiquées dans la section «Variantes» [331-343] de *VengRagR*.

Codes: la lettre v

Collée sans espace devant un nombre, la lettre v signifie que ce nombre désigne un numéro de vers du texte critique de *VengRagR*: les citations référencées au moyen de vn (n étant un entier quelconque) reproduisent littéralement le texte critique de *VengRagR* (sauf que je munis de majuscule toute initiale de vers); les citations référencées respectivement au moyen de vnA, vnB, vnC reproduisent respectivement des leçons de A, B, C avec la numérotation de vers de *VengRagR*; il arrive que je sois obligée de citer spécifiquement le texte de M avec le même type de référence, vnM.

Sigles des mss. de VengRag

A = Chantilly, Musée Condé, 472

B = Paris, BN, nouvelles acquisitions françaises 1263

Borel = ms. de VengRag (supposé unique) utilisé dans Bor 1655

BorelR = extraits de Bor 1655 relatifs à VengRag publiés dans VengRagR [345-349]

C = Paris, BN, fr. 2187

M = Nottingham, University Library, Mi LM 6

VengRagCorp

VengRagCorp = corpus de VengRag constitué par l'ensemble de BorelR et des donnnées de l'édition électronique VengRagP (texte critique et varia lectio).

VengRagP

VengRagP = Plouzeau, May, 2002. La Vengeance Raguidel, Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien (LFA) <www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/>.

Autres sigles; imprimés

Les imprimés sont tous cités sous la forme des sigles du *Complément biblio-graphique électronique* du *DEAF* <www.deaf-page.de/>, sauf:

Gerritsen, Willem Pieter, 1963. *Die Wrake van Ragisel*, Assen, Van Gorcum & Comp., 2 vol. avec pagination continue.

Nobel Pierre (éd.), 2005. La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance. Vol. 1: du XII^e au XV^e siècle, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.

Pope, Mildred K., 1966. From Latin to Modern French, with Especial Consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology, Manchester, The University Press. [Réimpression de la revised edition de 1952.]